

“augmenter les obstacles à cette navigation, il n'en serait, à mon avis, que mieux pour le service de Sa Majesté.”

Le reste de la correspondance qui se trouve à la note D fait voir contre quelles difficultés le lieutenant-colonel By a eu à lutter. On y voit la nomination d'une commission pour s'enquérir de la question et régler la marche à suivre, etc. Il suffit de renvoyer le lecteur à la correspondance et autres documents qui font voir à quelle solution de la difficulté la commission s'arrêta en proposant l'adoption d'un plan d'écluses provisoires en bois, mais sans faire de recommandations précises à l'égard de la question principale.

En 1828 le conseil de l'artillerie nomma un comité pour faire un nouveau rapport qu'on paraissait vouloir être final sur le sujet de l'agrandissement des écluses. A l'arrivée de sir James Kempt de la Nouvelle-Ecosse, il convoqua le comité, qui se composait des lieutenants-colonels Fanshawe et Lewis, sous la présidence de sir James. Le 28 juin, des instructions signées par tous les membres du comité étaient envoyées au lieutenant-colonel By. En dehors d'ordres généraux relatifs aux frais, ces instructions comprenaient deux paragraphes dont l'effet continue encore aujourd'hui. Mettant de côté les recommandations maintes fois répétées de sir James Smyth, le comité écrivait au lieutenant-colonel By que “la navigation doit être établie entre l'Ottawa et Kingston en ménageant une profondeur d'eau de cinq pieds dans les plus basses eaux, en calculant la profondeur de l'eau à Kingston aujourd'hui à quatre pieds au-dessus du plus bas niveau.

“Les écluses devront être capables de loger un bateau à vapeur de 30 pieds en dehors des roues, et avoir 108 pieds de longueur, indépendamment de l'espace nécessaire pour la manœuvre des vantaux.” (Archives, série C, vol. 45, p. 216.)

Le 3 juillet sir James écrivait à lord Dalhousie que le comité, y compris lui-même, avait examiné toute la ligne qu'on se proposait d'établir et inspecté les travaux en voie d'exécution. La lettre rapportait la décision à laquelle le comité était arrivé, telle indiquée dans l'extrait tiré de la lettre au lieutenant-colonel By (série C, vol. 45 p. 204). Des plans et estimations détaillés avaient été soumis au comité. Un résumé de ces estimations, préparé par le lieutenant-colonel By et signé de sa propre main fait voir ce qu'avait coûté le canal Lachine et ce qu'il estimait devoir être le coût probable du canal Rideau.

Avec des écluses du type de celles du canal Lachine, de 20 pieds de largeur sur 108 de longueur.....	£544,676.2.9½
Avec des écluses de 150 pieds de longueur sur 50 pieds de largeur avec vannes dans les vantaux, telles que proposées par le lieutenant-colonel By.	597,676.2.9¼
Avec des écluses de 134 pieds de longueur sur 33 de largeur, telles qu'approuvées par le comité.....	576,757.14.9¼

La décision paraît avoir été un compromis entre les deux propositions extrêmes. de sir James Carmichael Smyth, qui voulait des écluses de 108 pieds sur 20, et du lieutenant-colonel By, qui les voulait de 150 sur 50. On ne perdit pas de temps dans l'exécution des ordres. Le lieutenant-colonel By était à Kingston quand il reçut les ordres du 29 juin. Le 5 juillet il écrivait à lord Dalhousie qu'il avait tracé aux différentes stations les écluses approuvées par le comité, et dont, par une évidente inadvertance, il donne les dimensions comme étant de 133 pieds sur 33 (série C, vol.